



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 10 Novembre 2022

Communiqué de presse

Exercice de sécurité civile « nombreuses victimes » le vendredi 18 novembre 2022 à Montauban

Le **vendredi 18 novembre 2022**, la préfecture de Tarn-et-Garonne organise, en collaboration avec les forces de l'ordre, les services de secours, et les services de la ville de Montauban un exercice de sécurité civile, simulant de nombreuses victimes dans un accident de la circulation.

Cet exercice a pour objectif de renforcer l'efficacité des dispositifs opérationnels de secours dans le cadre du plan départemental ORSEC – nombreuses victimes.

Il n'implique pas la participation active des habitants.

Au cours de cet exercice, la préfète, en tant que directrice des opérations de secours activera la disposition générale ORSEC NOVI. Le maire de Montauban testera le plan communal de sauvegarde (PCS) destiné à alerter et informer la population.

Ainsi, cet exercice permettra de :

- tester les modalités d'alerte, d'intervention et de coordination des forces de l'ordre, du SDIS et du SAMU ;
- tester la prise en charge des victimes sur le terrain du lieu de l'accident au point de regroupement des victimes et au poste médical avancé avec mise en œuvre du *damage control* ;
- tester SINUS, outil de dénombrement et d'identification des victimes ;
- tester la coordination des services en COD (Centre Opérationnel Départemental) ;
- tester la communication de crise (coordination – liaison préfecture – parquet – terrain).

Il mobilisera les agents des services opérationnels de l'Etat (police, gendarmerie, service départemental d'incendie et de secours...), le Parquet, le SAMU, la Croix rouge, l'association départementale de sécurité civile (ADPC), la Délégation militaire départementale et la mairie de Montauban.

Seront également mobilisés des figurants et plastrons parmi lesquels des élèves infirmiers, des jeunes sapeurs pompiers.

Des moyens techniques et humains seront déployés sur le site de l'exercice au **rond-point d'intersection route de Molières - boulevard d'Occitanie - boulevard d'Ardus** qui pourront occasionner des perturbations de la circulation :

– la mise en place d'un périmètre de sécurité autour du site à partir de 18h00 :

L'accès au rond-point d'intersection route de Molières - boulevard d'Occitanie - boulevard d'Ardus sera bloqué à partir de 18h00. De ce fait, des déviations de circulation seront mises en places par les forces de l'ordre aux points suivants :

- boulevard d'Occitanie/chemin de Péligny
- boulevard d'Occitanie/impasse des Platanes
- rond-point à l'intersection du boulevard d'Occitanie/route de Lamothe

– la présence des forces de l'ordre et des sapeurs pompiers sur le lieu de l'exercice (rond-point d'intersection route de Molières - boulevard d'Occitanie - boulevard d'Ardus).

– l'installation d'un poste de commandement opérationnel (PCO), d'un point de regroupement des victimes, d'un poste médical avancé (PMA).

L'accès au site de la salle des fêtes du Marché Gare, sis 3 boulevard de Chantilly, sera également contrôlé afin de donner au site la fonction de centre d'accueil des impliqués.

L'exercice se déroulera en soirée et dans la pénombre, dans les conditions météo réelles et selon une cinétique normale.

La presse sera invitée à suivre plusieurs séquences de cet exercice.

Rappel des consignes de comportement à adopter par la population en cas d'accident de la circulation impliquant de nombreuses victimes.

Le rôle de la population est fondamental dans le bon déroulement des opérations de secours.

- Ne pas tenter de se rendre sur les lieux de l'accident : il est bouclé pour faciliter le travail des services de secours
- Respecter les consignes des autorités diffusées par la radio, la télévision, les sites internet et réseaux sociaux officiels
- Ne pas encombrer les réseaux de communication nécessaires à l'organisation des secours. Ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale.
- Se tenir informé de l'évolution de la situation.